
Table des matières

	<i>Page</i>
1. Avant-propos	1
2. Service au public	2
3. Services personnels	2
4. Services centraux	3
5. Surveillance	3
6. Communications entre les bureaux	4
7. Instruments de travail	4
8. Griefs	5
9. Langues utilisées aux réunions	5
10. Formation et perfectionnement	5
11. Exigences linguistiques des postes	5
12. Profil linguistique	6
13. Accès aux postes bilingues	6
14. Exemption de satisfaire aux exigences linguistiques d'un poste bilingue	7
15. Droits de titulaire	8
16. Régime de prime au bilinguisme	8
17. Arrangements administratifs	9
18. Évaluation de langue seconde	9
Validité des résultats de l'évaluation	9
Exemption de subir les ELS	9
19. Accès à la formation linguistique de base	10
20. Durée de la formation linguistique de base	11